

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU CONCOURS

"Dire pour convaincre"



"Dire pour convaincre" est un concours initié par l'AMOPA 17 (*Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques*) et co-porté par le Département de la Charente-Maritime, la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale en partenariat avec l'Université de La Rochelle et le réseau Canopé.

Le Département présent aux différentes étapes du concours « Dire pour convaincre »

Préparation / Jury / Cérémonie de remise des Prix

Le Département co-porte depuis le lancement du concours « Dire pour convaincre » cette action en faveur des collégiens Charentais-Maritimes. Il participe aux différents temps de jurys et de préparation et accorde une enveloppe budgétaire pour couvrir l'aspect logistique du concours (prise en charge des étudiants de l'Université de La Rochelle pour les phases de préparation, matériel de tournage pour filmer l'ensemble des prestations, transport des collégiens pour la cérémonie de remise des prix, lots et récompenses).

91 participants pour l'édition 2019

Cette année **91 collégiens ont participé au concours « Dire pour convaincre »**.

Chaque jeune a été auditionné dans son établissement scolaire par un **jury constitué de membres issus du comité de pilotage du concours** (AMOPA, Département de la Charente-Maritime, Université de La Rochelle ou encore membres de la Légion d'Honneur). **Cette étape décisive a été filmée**. A l'issue de chaque journée de jury, une **présélection des meilleures prestations** a été réalisée. L'ensemble des vidéos des élèves pressentis pour être lauréats ou finalistes a ensuite été visionné par les membres du comité de pilotage du concours réunis en grand jury départemental pour établir le **classement final**.

Plus de 30 finalistes et 10 collégiens lauréats

Cette année, le jury a choisi de distinguer **30 finalistes**, dont 14 élèves de 4^{ème} et 16 de 3^{ème}. Parmi eux **5 collégiens de 4^{ème} et 5 de 3^{ème} ont été nommés lauréats du concours** (cf. tableau page suivante).

Juliette Radenac, élève de 3^{ème}, lauréate en première place pour ce concours s'est présentée mardi 7 mai pour la phase nationale. Le palmarès de cette nouvelle étape sera dévoilé le mardi 14 mai à l'Université de la Sorbonne.

Des prix pour récompenser l'investissement de chaque jeune

Au-delà de ce classement, **les membres du jury ont tenu à organiser une Cérémonie de remise des Prix dynamique à l'image de l'investissement de chaque participant**. C'est en compagnie de Philippe Couteau, dit Biloute, que l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, le Département de la Charente-Maritime et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale ont dévoilé le palmarès du concours. Pour permettre à chacun de revivre les meilleures prestations de ce concours, un montage vidéo a été réalisé et diffusé. **Cette cérémonie a également été rythmée par la remise de nombreux lots aux différents participants**. Chacun est reparti avec sa prestation sur clef USB et une entrée dans un site touristique du Département (Cité de l'Huître, Paléosite et Site du Fâ-Barzan). Les finalistes et lauréats ont également eu le plaisir de recevoir des bandes-dessinée. Les lauréats ont reçu aussi des chèques culture. Un abonnement pour un magazine a également été remis aux CDI de chaque établissement.

Lauréats et finalistes du concours 2019 "Dire pour convaincre"

Élèves de 3 ^{ème}		
Lauréat / Finaliste	Établissement	Palmarès des lauréats
Juliette RADENAC	Collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer	1 ^{er}
Marie MONTEWIS	Collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer	2 ^{ème}
Lana CHEVREL	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie de Tonnay-Charente	3 ^{ème}
Margaux DESAUNAY	Collège Jean Monnet de Courçon	4 ^{ème} ex-aequo
Loraline VALLET	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie de Tonnay-Charente	4 ^{ème} ex-aequo
Garance ARLABOSSE	Collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer	
Nicolas BAUDET	Collège Léopold Dussaigne de Jonzac	
Louis COSSEVIN	Collège Romsay de La Rochelle	
Loona DUQUERROY	Collège Les Vieilles Vignes de Cozes	
Emilie KANHONOU	Collège Jean Monnet de Courçon	
Cheyenne LEGER	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie de Tonnay-Charente	
Evann LOUCOUGARAY	Collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer	
Baptiste LUCIENNE	Collège Jean Monnet de Courçon	
Vanille POULARD	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie Tonnay-Charente	
Zoé TANTY	Collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer	
Emilie VIGNAUD	Collège Léopold Dussaigne de Jonzac	
Élèves de 4 ^{ème}		
Titouan FLOCH	Collège Jean Monnet de Courçon	1 ^{er} ex-aequo
TURPAIN Faustine	Collège Arlette Guirado d’Archiac	1 ^{er} ex-aequo
GUERIN Hugo	Collège Les Vieilles Vignes de Cozes	3 ^{ème} ex-aequo
LEBLOND Evan	Collège Jean Monnet de Courçon	3 ^{ème} ex-aequo
BONNET Noah	Collège Arlette Guirado d’Archiac	5 ^{ème}
ANDRIEUX Abigeil	Collège les Salières de Saint-Martin-de-Ré	
CUREAU Fiona	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie de Tonnay-Charente	
FERREIRA Eva	Collège Arlette Guirado d’Archiac	
FERREIRA Lalie	Collège Jean Monnet de Courçon	
PEREZ Yonis	Collège Irène et Frédéric Joliot-Curie de Tonnay-Charente	
RUCHAUD-LANDRAUD Noah	Collège Arlette Guirado d’Archiac	
SALMON GANDONNIERE Titouan	Collège Les Vieilles Vignes de Cozes	
SCHIESER Lilou	Collège Arlette Guirado d’Archiac	
SILVA-DIAS Carina	Collège Jean Monnet de Courçon	

Plus d'infos sur www.amopa17.fr